

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

République d'Haïti

PROPOSITION CITOYENNE POUR UNE SORTIE DE CRISE « KONTRA PÈP LA »

Préambule

Le pays n'est pas dirigé ; c'est le constat évident de tous les observateurs avisés sur la crise nationale qui gangrène la société haïtienne. L'insécurité et l'instabilité politique ont engendré une situation chaotique sur les plans social, politique et économique. Pas de provisions constitutionnelles expresses pouvant servir de tremplin au déblocage de la crise politique et institutionnelle, puisque nous avons laissé le cadre légal depuis quelques temps. Cette situation singulière demande un sursaut citoyen et un esprit de compromis patriotique pouvant nous permettre d'éviter le pire.

La présente proposition citoyenne pour une sortie de crise considère les éléments fondamentaux de la gouvernance publique et de l'implication des acteurs sociaux, politiques et économiques. La présente proposition prend aussi en compte l'appui diplomatique et l'expertise de la communauté internationale.

I GOUVERNANCE PUBLIQUE

∅ Choix concerté d'un (1) Président de la République issu de la Cour de Cassation ou d'une personnalité publique connue couronnant plus de quinze ans de carrière et au dessus de tout soupçon.

Ce choix se fera en consultation avec le reste du Sénat, des représentants des forces vives de la vie nationale, des représentants des partis politiques, des représentants de la société civile organisée et des représentants de la diaspora haïtienne...

∅ Nomination d'un (1) Premier Ministre et d'un gouvernement de 15 membres.

∅ Elaboration d'une feuille de route et d'un agenda politique avec des objectifs clairement identifiés devant aboutir au renouvellement du personnel politique des pouvoirs d'État à travers la tenue d'élections libres et démocratiques.

∅ Désignation des membres devant former le nouveau Conseil Électoral Provisoire

∅ Création d'une COMMISSION NATIONALE DE FACILITATION, composée de sept (7) membres ayant uniquement comme mission de veiller au plein respect des principes établis pendant la période de transition.

Cette commission est composée de deux (2) sénateurs en fonction, deux (2) juges de la Cour de Cassation, un (1) représentant de la diaspora haïtienne, deux (2) représentants de la société civile. Elle émet des avis consultatifs sur la gestion politique et administrative du gouvernement de transition.

∅ Délimitation d'un mandat spécifique de la transition d'une durée de 15 mois.

∅ Libération de tous les prisonniers politiques.

∅ Organisation du procès PetroCaribe.

∅ Organisation du procès des massacres dans les quartiers populaires.

∅ Implication et vote de la diaspora haïtienne

II SÉCURITÉ NATIONALE

∅ Nomination d'un nouveau Commandant en Chef et remaniement au niveau de la chaîne de commandement au sein de la Police Nationale d'Haïti.

∅ Renforcement institutionnel, technique et opérationnel de la Police Nationale d'Haïti.

Ø Elaboration et mise en application d'un programme de désarmement national et offre d'amnistie aux membres des gangs armés ayant volontairement accepté de déposer les armes.

Ø Elaboration et mise en application d'un programme de réinsertion sociale pour les membres des gangs armés ayant accepté de déposer les armes (formation professionnelle, accompagnement social, crédit à l'investissement, programme de relocalisation et de logements sociaux, encadrement et accompagnement psychologique, etc.).

Passé le délai de désarmement national, lancement du programme « ZÉRO TOLÉRANCE ».

III PROGRAMME D'APAISEMENT SOCIAL

Le programme d'apaisement social vise à rétablir l'ordre légal, la paix publique et la stabilité sociale dans les quartiers populaires et défavorisés. Il ne peut y avoir une transition politique efficace sans tenir compte de la situation sociale et économique délétère de la population dans les quartiers populaires marginalisés.

Ø Création de comités de quartiers devant travailler sur la présentation des cahiers des charges et des revendications populaires.

Ø Relance des grands chantiers de l'État et création d'emploi.

Ø Accompagnement social et encadrement psychologique des victimes de cas de kidnapping.

Ø Assistance et secours aux sinistrés du tremblement de terre du 14 Août 2021 dans le Grand Sud.

Ø Programme d'assainissement des rues et d'hygiène publique pour combattre la propagation de la COVID-19.

ESPACE DE COMMENTAIRES OU DE RECOMMANDATIONS :

CONTACTEZ-NOUS :

5525151@gmail.com

(509) 49 29 01 01

(240) 630-1418

SIGNATAIRES DE L'ACCORD :

PAC

AYITI DEMAIN

DEBOUT JEUNESSE

ROCHE

CONSAB

VWA MOUN KAFOU

BAZ 28

OJDAM

MECH

AJM

AVNEH

ANVAYI

NOU KONSYAN

FOS 3ZYèm